

Communauté de Communes de Serre-Ponçon

Maraudage Natura 2000

Juin – Juillet – Août 2018



Louison CHARLY
Master Gestion de l'Environnement
Université de Rouen

Encadrement :
Agnès VIVAT
Chargée de mission Natura 2000
Communauté de Communes de Serre-Ponçon

Table des matières

Introduction	2
I – Présentation des sites et mise en place de la campagne de maraudage	3
1 – Les espèces végétale d'intérêt communautaire de chaque site	3
2 – Se familiariser avec les sites	4
a – Parcourir les sites	4
b - Rencontrer les acteurs locaux.....	5
II – Campagne de maraudage	5
1 – Site de Bois de Morgon – Forêt de Boscodon – Bragousse	5
a – La fontaine de l'ours	5
b – L'alpage	7
2 – Site de Piolit – Pic de Chabrières.....	8
a – Col de la Gardette.....	8
b – Cabane de Joubelle	8
III – Suivis et relevés naturalistes réalisés en parallèle	9
Conclusion et perspectives	10

Introduction

Le département des Hautes-Alpes renferme 23 sites Natura 2000, ce qui représente 40% de son territoire. La Communauté de Communes de Serre-Ponçon, située aux abords du lac de Serre-Ponçon, est chargée de la gestion de trois de ces sites : le site « Bois de Morgon – Forêt de Boscodon – Bragousse », le site « Piolitt – Pic de Chabrières » et le site « Montagne de Seymuit – Crête de la Scie » (ce dernier n'est pas situé sur son territoire).

Le but de ce stage était d'informer et de sensibiliser les randonneurs sur ces sites. Ici le maraudage a été réalisé sur deux des trois sites gérés par la Communauté de Communes de Serre-Ponçon : le site du Morgon et le site du Piolitt. Ces sites sont tous les deux concernés par la Directive « Habitats Faune Flore » de l'Union Européenne mais présentent des espèces et des enjeux différents.

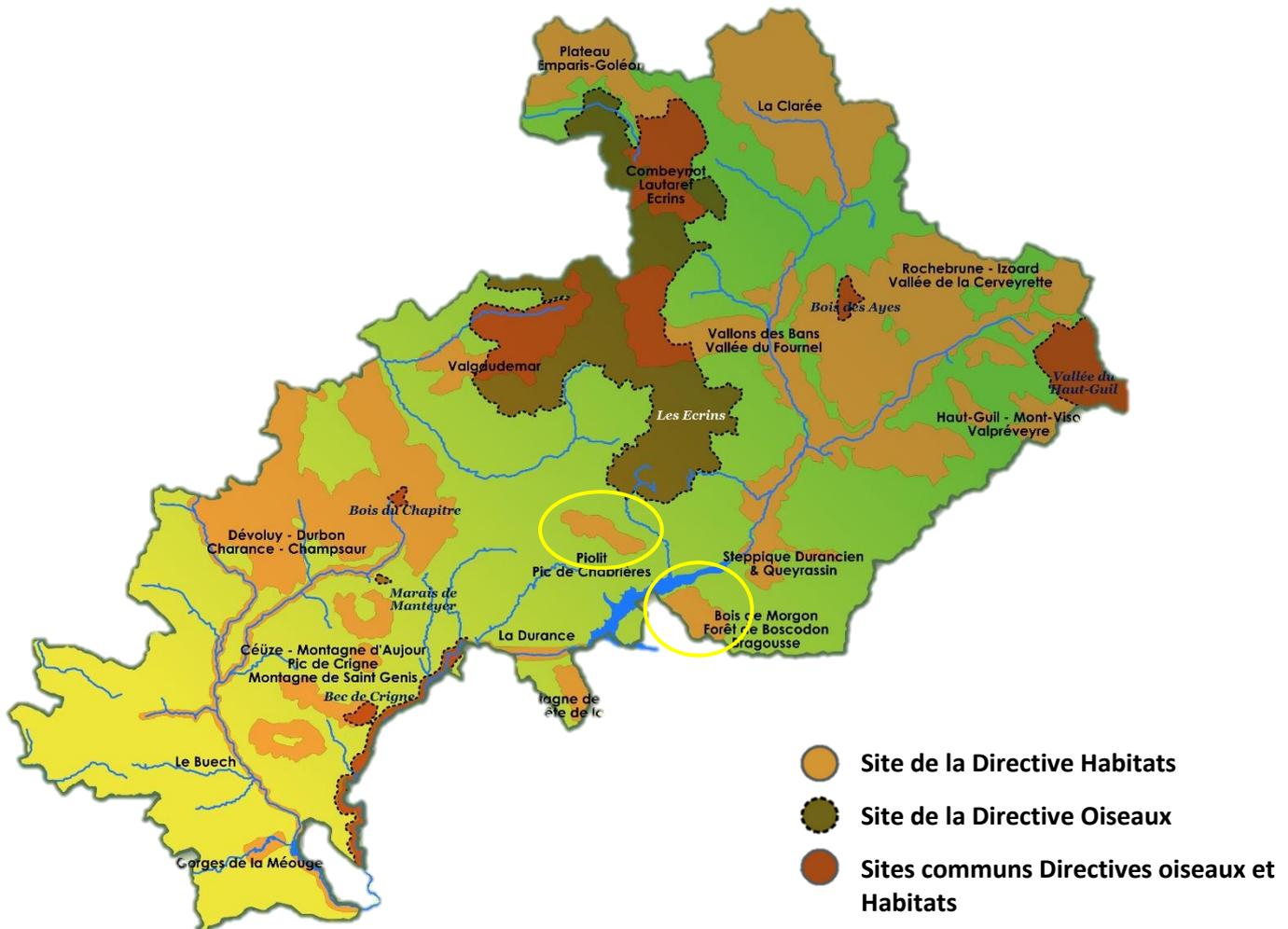


Figure 1 : Sites Natura 2000 en Hautes Alpes dont les deux sites animés dans le cadre du stage (entourés en jaune). Source : DDAF 05

Ce rapport a pour objectif de faire un état des lieux de ce qui a été réalisé durant l'été 2018. Il permettra également aux prochains stagiaires de se familiariser avec les sites et de les aider à préparer leur campagne de maraudage. Il débutera donc par une présentation de sites, puis il dressera un résumé et un bilan de la campagne de maraudage pour l'été 2018. Il listera ensuite les missions secondaires réalisées durant ce stage. Enfin, une petite conclusion permettra d'établir des suggestions pour l'amélioration de la campagne de maraudage.

I – Présentation des sites et mise en place de la campagne de maraudage

1 – Les espèces végétale d'intérêt communautaire de chaque site

Ces espèces sont présentées dans le document d'objectifs (DOCOB) de chaque site que l'on peut facilement trouver sur le site internet hautes-alpes.natura2000.fr.

- Pour le site « Bois de Morgon – Forêt de Boscodon – Bragousse » :

Les espèces végétales d'intérêt communautaire sont le Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*), la Buxbaumie verte (*Buxbaumia veridis*) et l'Ancolie des Alpes (*Aquilegia alpina*). La répartition de ces espèces sur le site figure en annexes.



Figure 2 : Sabot de Vénus.
Photo Louison Charly



Figure 3 : Buxbaumie verte.
Photo Louison Charly



Figure 2 : Ancolie des Alpes.
Photo Louison Charly

L'Épipogon sans feuilles (*Epipogium aphyllum*) et la Bérardie laineuse (*Berardia subacaulis*) ne sont pas des espèces inscrites aux annexes de la directive « Habitats » mais elles bénéficient d'un statut de protection nationale et sont présentes sur le site du Morgon. La Bérardie laineuse est facilement observable sur le chemin des crêtes du Morgon, tandis que l'Épipogon se situe dans la forêt domaniale de Boscodon.



Figure 5 : Epipogon sans feuilles.
Photo Louison Charly



Figure 3 : Bérardie laineuse. Photo Louison Charly

- Pour le site « Piolit – Pic de Chabrières » :

Les espèces végétales d'intérêt communautaire sont l'Astragale queue de renard (*Astragalus alopecurus*) et la Potentille du Dauphiné (*Potentilla delphinensis*). On peut également observer une petite station d'Astrgales queue de renard en bordure de site dans la forêt de Boscodon.



Figure 4 : Astragale queue de renard.
Photo Louison Charly



Figure 8 : Potentille du Dauphiné.
Photo Louison Charly

Comme sur le site du Morgon, la Bérardie laineuse est présente dans les éboulis sous le sommet du Piolit et peut être intéressante à montrer aux randonneurs.

2 – Se familiariser avec les sites

La grosse saison touristique n'ayant pas encore commencée en début de stage (mi-juin), les premières semaines sont consacrées à la bibliographie, la familiarisation avec les sites et la rencontre avec les acteurs locaux.

a – Parcourir les sites

Dans la forêt de Boscodon, il peut être intéressant d'aller voir les mares forestières, les pièges à insectes, la placette RENECOFOR, les bois sénescents et les îlots de vieillissement.

Sur l'alpage du Morgon, le sommet et les crêtes sont évidemment des sentiers à faire. Il peut être important d'aller discuter avec le berger qui est présent sur le site (dans la cabane au centre du cirque) du 15 juin au 15 juillet, puis du 15 août au 15 septembre.

Sur le Piolit, le berger qui y habite garde les vaches des éleveurs de Chorges. Il est présent tout l'été et sa cabane se situe au-dessus du jardin des gardes, sur le sentier qui monte au sommet du Piolit. Pour se familiariser avec ce site, il peut être intéressant de repérer le jardin de gardes, le sommet du Piolit, le col de la Gardette, la cabane de Joubelle et les aiguilles de Chabrières.

Ces parcours de prospection peuvent être réalisés tout au long du stage. Cela permet de noter l'évolution de la végétation au fil des semaines pour pouvoir conseiller les gens et répondre à leurs questions. Par exemple, le mélampyre des bois (*Melampyrum nemorosum*) fleurit entre juin et juillet dans la forêt de Boscodon. A cette période-là, beaucoup de randonneurs vont demander le nom de la petite plante jaune et violette qu'ils croisent en forêt. En août, les randonneurs vont plutôt s'interroger sur l'épilobe (*Epilobium angustifolium*) qui envahit les prairies et lisières de forêt.

Les photos réalisées au cours de cette découverte des sites m'ont permis de réaliser des memory personnalisés en fonction de la faune, la flore et des problématiques de chaque site.

b - Rencontrer les acteurs locaux

Grâce aux différents acteurs intervenants sur les sites, j'ai appris à mieux connaître les sites sous différents aspects en fonction des divers enjeux qu'ils représentent.

- ARCIS Jacky (ONF – Technicien forestier chargé de la placette RENECOFOR) : jacky.arcis@onf.fr – 06 73 03 48 97
- BERNARD Christophe (ONF – Responsable UT Embrunais-Savinois) : christophe.bernard@onf.fr – 06 71 28 62 16
- BIACHE Catherine (ONF – Chef de projet Boscodon, Forêt d'Exception) : catherine.biache@onf.fr – 06 15 41 16 55
- LOMBARD Jean-François (Parc national des Ecrins – Chef du secteur de l'Embrunais) : jean-francois.lombard@ecrins-parcnational.fr – 06 21 30 48 72

Les personnes gérant l'Abbaye de Boscodon viennent de l'Association des amis de l'Abbaye de Boscodon. Pour les contacter, il suffit de se rendre à l'accueil de l'Abbaye.

Il peut être important d'aller discuter avec le berger du Morgon qui est présent sur le site (dans la cabane au centre du cirque) du 15 juin au 15 juillet, puis du 15 août au 15 septembre.

Enfin, sur le Piolit, une personne importante à rencontrer est le berger des vaches. Il est présent tout l'été et mange le midi dans sa cabane (située sur le chemin partant du Jardin de gardes en direction du Piolit). Il y a également de nombreux bergers pour les moutons sur l'ubac des aiguilles de Chabrières et du Piolit. Ils ne se situent pas sur le site Natura 2000 mais il n'est pas rare de les croiser (col de la Gardette et Pic de Chabrières) et il peut être intéressant de discuter avec eux.

II – Campagne de maraudage

Au total, 34 jours de maraudage ont été effectués entre le 9 juillet et le 31 août et repartis essentiellement sur 3 sites. Les semaines étaient organisées de manière à contenir de 2 jours de présence à la fontaine de l'Ours, 1 à 2 jours sur l'alpage du Morgon et 1 jour à la cabane de Joubelle.

1 – Site de Bois de Morgon – Forêt de Boscodon – Bragousse

a – La fontaine de l'Ours

Sur ce site, 15 jours de maraudage ont été effectués en intervenant auprès de 20 à 30 personnes par jour en fonction de la période. L'interaction durait en moyenne 15 minutes.

Pour ce lieu, le maraudage était réalisé avec Laurène THEARD, stagiaire de Catherine BIACHE sur le label « Forêt d'Exception ». Nous étions présentes sur le site tous les mercredis et avons réalisé un livre d'information au format A3 résumant les objectifs d'une gestion durable de la forêt.

Les thèmes abordés étaient donc la flore forestière, la gestion durable des forêts, le label « Forêt d'Exception » et la légende de la fontaine de l'Ours.

Pour cela, nous disposions de divers outils pédagogiques (fig. 10) :

- Guides floristiques (A la découverte des fleurs des Alpes, Guide Delachaux des fleurs de montagne)
- Memory sur la forêt de Boscodon
- Kakémono expliquant les différents contrats Natura 2000
- Livre A3 présentant la gestion durable des forêts
- Livre A3 présentant les contrats Natura 2000 + supports plastifiés (documentation, photos des espèces Natura 2000...)
- Jeu pour reconnaître les essences d'arbres (boîtes)

- Documentation, flyers sur Natura 2000, le site de Boscodon et l'ONF (Natura 2000 Hautes-Alpes et Natura 2000 Morgon, programme Natura 2000, programmes de l'abbaye, 8 randonnées à faire dans Boscodon, découverte de la forêt de Boscodon...)



Figure 9 : Installation des animations à la Fontaine de l'ours – Photo Louison Charly

Sur ce site, j'avais également identifié et étiqueté quelques plantes faciles à retenir pour attirer l'attention des promeneurs.



Figure 10 : Animation "Jardin botanique" – Photo Louison Charly

Bilan : Premièrement, le public à la fontaine de l'Ours est varié mais majoritairement familial. Les animations telles que le jeu de reconnaissance des différentes essences ou la sensibilisation à la flore locale sont donc les bienvenues. La fontaine de l'Ours est un lieu stratégique car les randonneurs prennent le temps de s'arrêter, profitant des tables de pique-nique et de l'ombre des arbres. Etant situé au centre de tous les sentiers de la forêt de Boscodon, l'installation des outils pédagogiques attirent naturellement le public en quête d'information sur les différentes randonnées à faire. C'est pourquoi il est important de connaître ces sentiers et leurs spécificités pour sensibiliser les randonneurs à leur environnement. Les informations et les animations données sur ce site sont majoritairement axées sur la forêt et son mode de gestion.

b – L'alpage

Sur ce site, 11 jours de maraudage ont été effectués en intervenant auprès de 30 à 60 personnes par jour en fonction de la période. L'interaction durait en moyenne entre 5 et 10 minutes.

Sur l'alpage du Morgon, les animations peuvent être installées à différents endroits dans le cirque en fonction des thèmes abordés. Un des objectifs principaux était d'orienter les randonneurs sur le nouveau sentier (cf. Rapport annexe 3). Pour cela, je me plaçais très souvent aux Portes de Morgon, au départ du nouveau sentier. Pour faire de la sensibilisation à la flore alpine, je me plaçais plutôt à la sortie du nouveau sentier sous le pic de Morgon ou directement au pic. Le but était également de montrer la spécificité de la flore alpine et ses adaptations aux milieux difficiles. Le maraudeur peut également ne pas rester à un point fixe et se promener sur l'ensemble du cirque pour aller à la rencontre des randonneurs. Sur ce site, une stagiaire de l'ONF m'a également accompagnée à deux reprises.

Les outils pédagogiques étaient variables :

- Guides floristiques (A la découverte des fleurs des Alpes, Guide Delachaux des fleurs de montagne)
- Jumelles
- Memory sur l'alpage du Morgon
- Livre A3 présentant les contrats Natura 2000 + supports plastifiés (documentation, photos des espèces Natura 2000...)
- Cartes plastifiées sur les milieux et la flore de les étages subalpin et alpin
- Jeu pour reconnaître les essences d'arbres (boîtes)
- Documentation, flyers sur Natura 2000 et le site de Morgon-Boscodon (Natura 2000 Hautes-Alpes et Natura 2000 Morgon, programme Natura 2000...)
- Petite bande dessinée sur les chiens de protection

Sur ce site, j'ai également étiqueté quelques plantes pour attirer l'attention des randonneurs.



Figure 11 : Installation des animations sur le cirque de Morgon – Photo Louison Charly



Figure 12 : Etiquetage de l'Alchemille des Alpes (*Alchemilla alpina*) – Photo Louison Charly

Bilan : Malgré le grand nombre de randonneurs sur le Morgon, il est difficile de capter leur attention. Le début de saison concerne majoritairement les habitants du coin et les habitués. Fin juillet et les deux premières semaines d'août

sont les périodes où l'on trouve le plus de monde sur le Morgon. Ce sont généralement des couples, des groupes et des familles.

L'avantage de se positionner aux Portes de Morgon est de conseiller et de sensibiliser au respect de l'alpage, notamment en envoyant les randonneurs qui veulent monter au pic sur le nouveau sentier. Le deuxième point stratégique est l'intersection entre le nouveau sentier et l'ancien, sous le pic de Morgon. A cet endroit, les randonneurs s'arrêtent pour boire et reprendre leur souffle. C'est un endroit où l'on peut facilement observer des marmottes, mais aussi parfois des rapaces ou des chamois (en début de saison). On trouve également une flore diversifiée et caractéristique. Les jumelles sont à prévoir pour pouvoir montrer les marmottes aux enfants comme aux adultes qui en sont friands. Ensuite, sur le pic de Morgon se trouve la flore caractéristique de l'étage alpin et des crêtes. Les plantes en coussin et les edelweiss sont des plantes emblématiques que les randonneurs sont toujours heureux de voir. Enfin, le col de la Baisse est le point d'arrivée sur le cirque par le sentier de Charance, il peut donc être intéressant d'y passer régulièrement.

Le cirque de Morgon est donc un site dans lequel il est conseillé de bouger régulièrement afin de s'adapter au public, à la faune, à la flore et aux conditions météorologiques. C'est une randonnée très touristique et familiale, facile d'accès, mais c'est aussi le lieu de travail du berger et un site présentant une biodiversité alpine intéressante. Le maraudeur doit donc essayer de sensibiliser le public à ces problématiques afin d'adapter les comportements à celles-ci.

2 – Site de Piolit – Pic de Chabrières

a – Col de la Gardette

Seulement 2 jours de maraudage ont été effectués au col de la Gardette mais ce site a été abandonné par manque de fréquentation par les randonneurs. Cependant les quelques personnes interpellées ont montré beaucoup d'intérêt aux informations que je leur donnais et nous avons pu discuter de sujets variés liés aux sites Natura 2000 : espèces protégées, fréquentation des sites par les VTT, botanique...

b – Cabane de Joubelle

Sur ce site, 6 jours de maraudage ont été effectués en intervenant auprès de 20 personnes par jour. L'interaction durait en moyenne entre 20 minutes.

Les thèmes abordés sur ce site étaient la faune et la flore observables sur le site, le parc national des Ecrins et la différence entre les parcs et les sites Natura 2000.

Les outils pédagogiques étaient :

- Guides floristiques (A la découverte des fleurs des Alpes, Guide Delachaux des fleurs de montagne)
- Memory sur le site du Piolit
- Livre A3 présentant les contrats Natura 2000 + supports plastifiés (documentation, photos des espèces Natura 2000...)
- Cartes plastifiées sur les milieux et la flore de les étages subalpin et alpin
- Jeu pour reconnaître les essences d'arbres (boîtes)
- Documentation, flyers sur Natura 2000, le site de Piolit – Pic de Chabrières et le parc national des Ecrins (Natura 2000 Hautes-Alpes et Natura 2000 Piolit, programme Natura 2000...)
- Petite bande dessinée sur les chiens de protection



Figure 13 : Installation des animations à la cabane de Joubelle
Photo Louison Charly



Figure 14 : Memory et jeu de reconnaissance des essences
Photo Louison Charly

Bilan : Le public de la cabane de Joubelle est constitué de familles qui montent du lac de St-Apollinaire jusqu'à la cabane et de randonneurs plus aguerris montant aux aiguilles de Chabrières. La source et les tables présentes à la cabane permettent aux randonneurs de se reposer et/ou de pique-niquer. Malgré le nombre de passages plus restreint que sur le site de Morgon – Boscodon, le temps d'interaction avec le public est plus long et l'échange est généralement plus complet donc plus impactant. L'installation des animations sur une table permet aux enfants et aux adultes de s'y poser pour jouer, lier ou discuter. Le public de ce site est également un public déjà plus sensibilisé à son environnement. Les randonneurs ont beaucoup de questions sur le parc des Ecrins, la différence avec Natura 2000, les réglementations... Mais ils sont aussi souvent intéressés par la flore de montagne. La présence des lignes haute tension et de la station de ski de Réallon amène aussi des questions concernant la modification du paysage en montagne.

III – Suivis et relevés naturalistes réalisés en parallèle

Pour connaître l'objectif et la mise en œuvre des différents suivis et études réalisés sur les sites Natura 2000, le mieux c'est d'y participer. Dans le cadre de ce stage, j'ai donc pu participer aux projets suivants :



Figure 15 : Inventaire des sabots de Vénus
Photo Louison Charly

- Inventaire annuel des sabots de Vénus dans la forêt de Morgon, en collaboration avec le parc national des Ecrins et l'ONF (18 juin)
- Comptage des épipogons dans la forêt de Morgon, en collaboration avec le parc national des Ecrins et l'ONF (26 juillet et 1^{er} août)
- Relevé d'une nouvelle station d'astragale queue-de-renard sur le site du Piolit (2 août)
- Relevés floristiques des combes à neige du cirque de Morgon (14 août)

Travaux annexes :

- Relevés des placettes « forêts anciennes » avec le stagiaire chargé de l'étude des forêts anciennes des sites Natura 2000 des Hautes-Alpes (25 juin, 3 juillet et 12 juillet)
- Accompagnement d'un stagiaire du parc des Ecrins sur les stations de la potentille du Dauphiné sur le Piolit (9 juillet)
- Placettes RENECOFOR de la forêt de Morgon (25 juillet)

En parallèle, l'association Vesper'Alpes réalise des comptages et captures de chiroptères dans le département, il peut être intéressant d'y participer.

Conclusion et perspectives

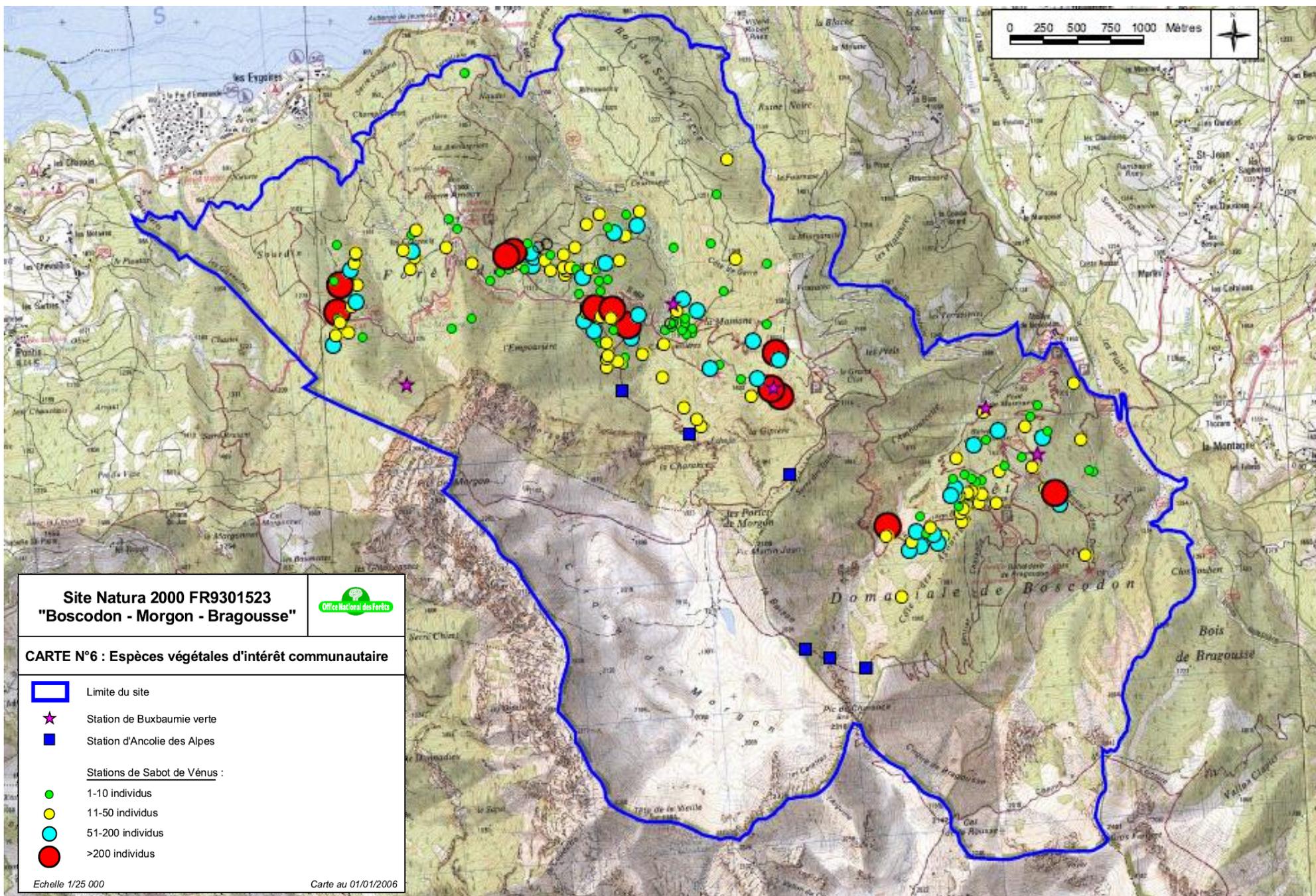
Le maraudage nécessite la rencontre avec les acteurs de l'environnement et la bonne connaissance des sites pour être réalisé par rapport à des problématiques propres à chaque site.

Concernant l'été 2018, les nouvelles animations apportées à la maquette pédagogique (memory et étiquetage des plantes *in situ*) ont bien fonctionné dans l'ensemble et ont permis d'amener les randonneurs à l'observation de leur environnement. De plus, les journées réalisées avec les stagiaires de l'ONF ont permis de rendre l'information et l'animation plus complètes, suivant différents points de vue. Il peut être intéressant de conserver cette collaboration pour les années suivantes dans la mesure du possible. Quelques journées pourraient également être réalisées avec le service civique du parc de Ecrins chargé du maraudage sur le secteur de l'Embrunais.

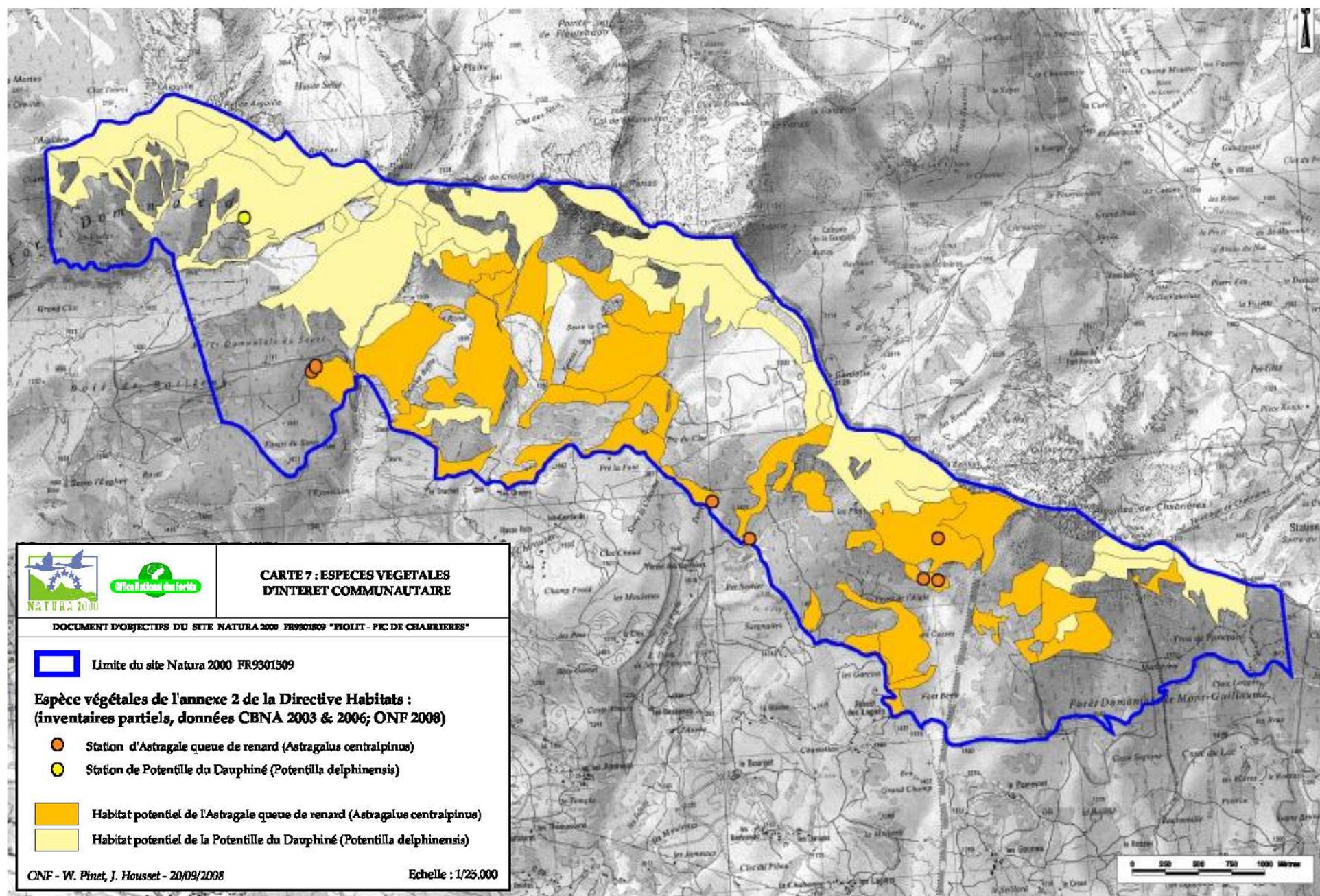
Par rapport au nouveau sentier du Morgon, le maraudeur de l'année 2019 pourra s'appuyer sur les observations faites en 2018 pour noter l'évolution du comportement des randonneurs. Cela permettra d'adapter le balisage du sentier et/ou la réglementation le concernant (potentielle interdiction de l'ancien sentier lors de la présence du troupeau).

Enfin, au niveau de la forêt de Boscodon et de la cabane de Joubelle, certains randonneurs ont suggéré que la présence du maraudeur soit signalée à l'Abbaye et au lac de St-Apollinaire pour attirer le public intéressé. Cela permettrait alors la mise en place d'animations plus conséquentes et avec un temps d'interaction plus long. Un habitant du coin propriétaire de gîtes indiquait à ces clients que nous étions présentes tous les mercredis à la fontaine de l'Ours.

Annexe 1 : Espèces végétales d'intérêt communautaire sur le site Bois de Morgon – Forêt de Boscodon – Bragousse



Annexe 2 : Espèces végétales d'intérêt communautaire sur le site Piolit – Pic de Chabrières



Annexe 3 :

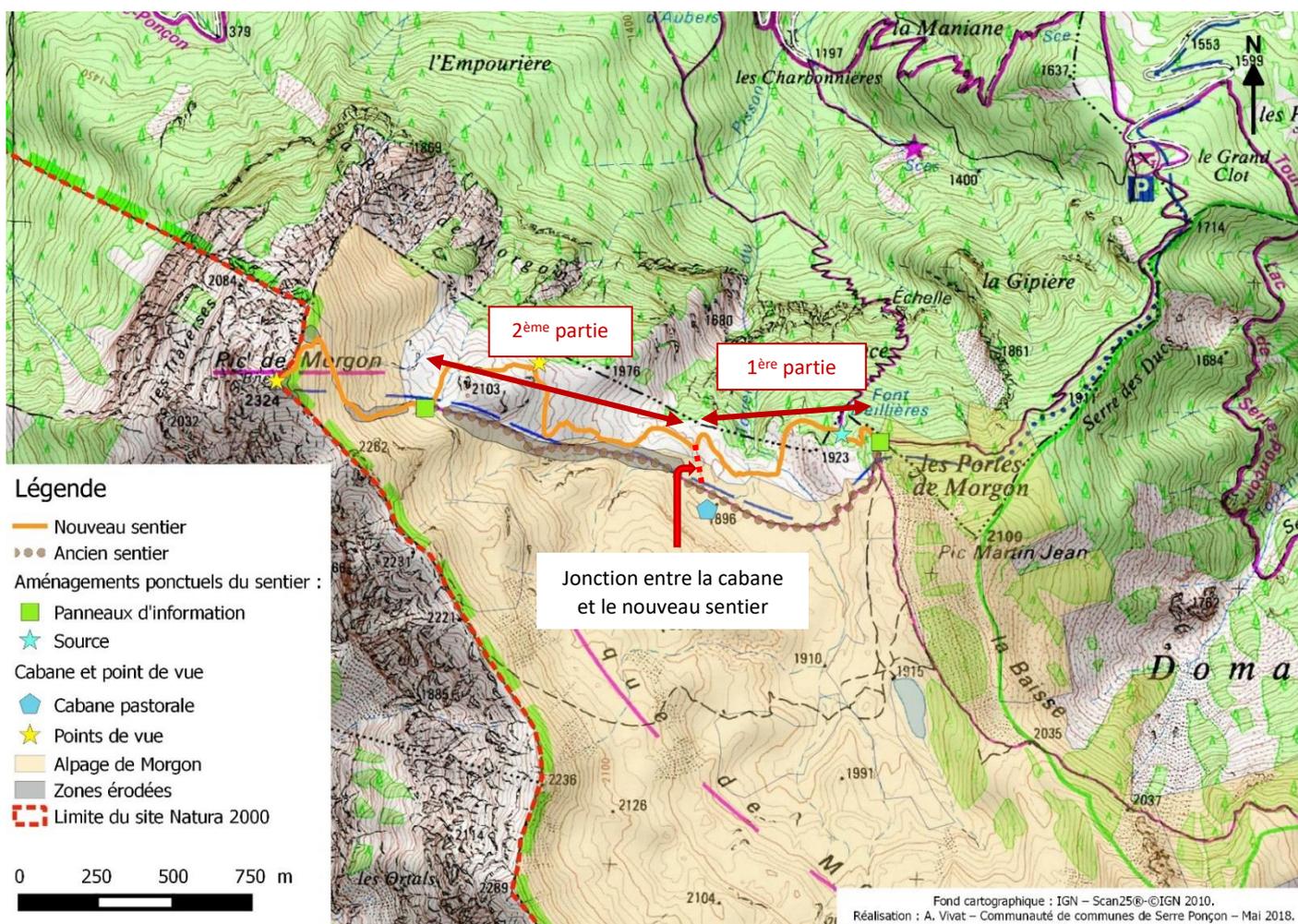
Nouveau sentier du Morgon : Bilan des premiers retours

Le nouveau sentier du Morgon permet de contourner la cabane du berger et le troupeau par le nord de l'alpage. Un des objectifs de la campagne du maraudage sur le site Natura 2000 était d'orienter les randonneurs sur ce nouveau sentier en attendant le balisage et l'arrivée des panneaux d'information. Ce compte-rendu a pour but de rassembler les premiers retours sur ce nouveau sentier.

1. Information et signalisation du sentier
2. Retours et comportement des randonneurs
3. Bilan et améliorations du sentier

1. Information et signalisation du sentier

Le nouveau sentier peut se diviser en deux parties : une première partie pour contourner la cabane du berger et une deuxième partie pour éviter la zone érodée.



Des panneaux directionnels temporaires ont été installés sur le panneau du sentier descendant à Savines-le-lac et après la cabane du berger, au niveau de la jonction entre la cabane et le nouveau sentier. En plus de ces panneaux, des panneaux d'informations temporaires ont été installés au cours de la saison en fonction du comportement des randonneurs. Ces panneaux ont pour but de signaler le sentier là où les randonneurs ont besoin d'être aiguillés et d'expliquer (notamment aux locaux et aux habitués) pourquoi il est nécessaire d'utiliser ce nouvel itinéraire.

Ils ont été placés :

- au départ du nouveau sentier
- aux portes de Morgon (panneau indiquant le Col de la Baisse et la Fontaine de l'Ours)
- à l'intersection avec le sentier qui descend sur Savines (au niveau de la source)
- à l'endroit où le nouveau sentier rejoint l'ancien sous le pic de Morgon (pour orienter les randonneurs à la descente du pic).



Signalisation en bas du nouveau sentier pour les randonneurs montant au pic



Signalisation en haut du nouveau sentier pour les randonneurs redescendant du pic – Photo : Louison Charly

Après avoir observé le comportement des randonneurs sur le terrain et remarqué que beaucoup s'arrêtaient pour lire le panneau d'information sur les chiens de protection, une indication a été ajoutée sous ce panneau.



Signalisation du nouveau sentier aux portes de Morgon – Photo : Louison Charly



En plus de la signalisation temporaire et des cairns, les bordures du sentier ont été soulignées à l'aide de pierres aux endroits où les randonneurs étaient susceptibles d'hésiter et de rejoindre l'ancien sentier.



Ligne de pierres soulignant la bordure du nouveau sentier (l'ancien sentier étant visible juste derrière) – Photo : Louison Charly

Enfin, une plaquette d'information a été réalisée pour rassurer les randonneurs avec un plan du sentier. Rédigée en français et en anglais, cette plaquette a été distribuée sur le terrain, aux offices de tourisme et au bureau des guides d'Embrun

Nouveau sentier du pic de Morgon : Le sentier des marmottes

Pourquoi un nouveau sentier ?



Pour une meilleure cohabitation entre le tourisme et les activités pastorales
Respecter la tranquillité du troupeau et le travail du berger essentiel au maintien d'un milieu ouvert sur l'alpage.
Limiter les interactions avec les chiens de protection.



Pour limiter l'érosion du sol
Limiter le passage des randonneurs sur un milieu sensible à l'érosion.
Préserver les milieux naturels.

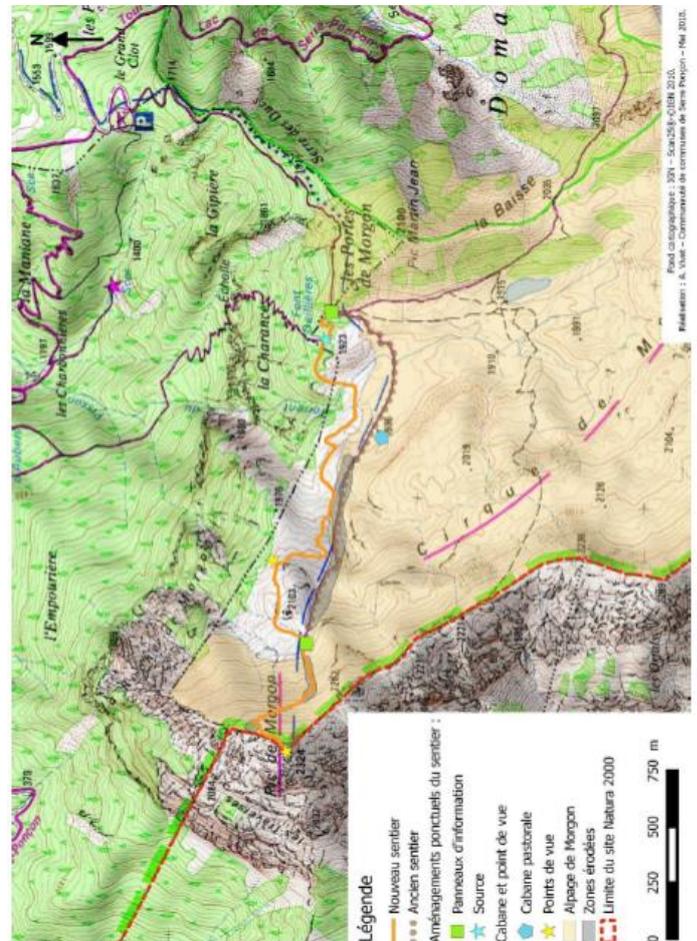


Pour profiter d'une montée agréable
Profiter d'une montée au pic ombragée avec de belles vues sur le lac de Serre-Ponçon et l'alpage.



Pour faire le plein d'eau
Remplir les gourdes à la source Deillières.

Textes : Agnès VIVAT et Louison CHARLY (CCSP)
Photographies : Louison CHARLY (CCSP)



Plaquette d'information

2. Retours et comportement des randonneurs

La première observation à faire sur l'utilisation du nouveau sentier est que ce dernier peut être facilement récupéré sur la deuxième partie, après la cabane du berger. A la montée, la moitié des randonneurs utilise le nouveau sentier dès le début tandis que l'autre moitié ne l'emprunte qu'à partir de la deuxième partie. A la descente du pic, une majorité des randonneurs quitte le nouveau sentier après la zone érodée pour rejoindre la cabane, la vue sur l'alpage étant plus attrayante. Cependant, l'ancien sentier sur la zone érodée n'est quasiment plus utilisé : le nouveau sentier fonctionne donc très bien sur la deuxième partie.



"Attention ! Passage difficile à 1500m" – Photo : Louison Charly

Il faut ensuite noter que quelques randonneurs (notamment des familles) font demi-tour après quelques mètres sur le nouveau sentier en voyant le panneau « Passage difficile » (panneau concernant pourtant uniquement le sentier redescendant sur Savines-le-lac).

De plus, plusieurs autres comportements ont été observés :

- Les habitués ne lisent pas forcément les nouveaux panneaux et certains randonneurs prennent le chemin le plus large sans prêter attention aux indications, ils ne voient donc pas le nouveau sentier. Cependant, le panneau sous l'information sur les chiens de protection

indiquant de faire demi-tour pour emprunter le nouvel itinéraire les interpelle, ils le lisent et, une fois sur deux, font demi-tour pour emprunter le nouveau sentier.

- Quelques promeneurs demandent si l'ancien sentier est interdit et vu qu'il ne l'est pas, ils passent par la cabane du berger.

- Beaucoup de personnes regardent leur GPS ou leur topo qui leur indique l'ancien sentier. Ils optent généralement pour suivre les indications de leur GPS plutôt que celle des panneaux. Certains ne savent pas où va passer le nouveau sentier et ont peur de ne pas pouvoir faire la boucle par les crêtes.

Les touristes, comme les habitués, profitent du nouveau sentier pour faire une boucle : à l'aller ils passeront par le nouveau sentier dès le début, et au retour ils descendront par la cabane du berger.

- L'information circule déjà entre les habitués que le nouveau sentier peut être récupéré après la cabane du berger (deuxième partie), itinéraire qui, selon eux, semble le plus intéressant. De plus, les accompagnateurs en montagne ont décidé, après avoir testé le nouveau sentier, de n'emprunter que la deuxième partie. Selon eux, cette partie est très réussie mais la première reste plus difficile d'accès et glissante après les orages.

- Enfin, quelques habitués refusent de tester la première partie du nouveau sentier. Ils sont persuadés qu'elle ne vaut pas le coup.

- On peut également noter que la source n'est pas repérée par tout le monde.

• Remarques des gens convaincus par le nouveau sentier :

Après interaction avec les randonneurs, les arguments de l'érosion et de la montée plus ombragée et moins raide semblent les plus convaincants. L'argument du berger est parfois compris, mais aussi parfois mal reçu. Pour les habitués, ils trouvent la montée beaucoup plus agréable grâce à l'ombre et la pente moins raide et moins glissante. Chez les touristes et les gens qui n'ont jamais fait le Morgon, ils sont heureux d'avoir été orientés sur ce sentier et les retours sont très positifs. Les familles sont heureuses de pouvoir éviter le troupeau et les patous.

- **Remarques des gens qui refusent de prendre le nouveau sentier ou qui n'ont pas été convaincus de l'efficacité du nouveau sentier :**

La première remarque est que le nouveau sentier ne passe pas dans l'alpage. De plus, certains touristes veulent voir les moutons et donc absolument passer par la cabane du berger. Pour certains, si le berger veut être tranquille, il doit aller là où il y a moins de monde. Ensuite, la première descente sur le chemin de Savines est assez mal perçue, les randonneurs trouvent qu'il y a trop de dénivelé sur la première partie du nouveau sentier. Enfin, la première partie semble trop glissante pour certains randonneurs.

3. Bilan et améliorations

Malgré l'utilisation partielle du nouveau sentier par une bonne partie des randonneurs, ce nouvel itinéraire est une réussite pour la deuxième partie puisque que la zone érodée n'est quasiment plus empruntée et le passage par la cabane du berger est diminué. Cependant, un meilleur travail de communication doit être effectué sur la 1^{ère} partie du sentier. On peut noter qu'aucun des randonneurs croisés durant l'été n'avait la plaquette d'information du sentier pourtant distribuée dans les trois offices de tourisme de Serre-Ponçon.

Ensuite, l'implantation de grands panneaux explicatifs aidera les randonneurs à visualiser le nouveau tracé par rapport à l'ancien (pour cette année, la distribution des plaquettes d'information avec le plan fonctionnait bien). De plus, le balisage du sentier peut également orienter le choix des randonneurs. Une croix sur la piste pastorale aux portes de Morgon peut dissuader les randonneurs de continuer sur ce chemin et les encourager à suivre le balisage sur le nouveau sentier dès la première partie. Enfin, si le panneau « Passage difficile » doit être gardé, il serait plus judicieux de l'installer sur le sentier descendant sur Savines, juste après la source : il toucherait ainsi uniquement les randonneurs souhaitant redescendre par ce sentier.

Pour limiter le passage par l'alpage, une indication pour rejoindre le lac peut être ajoutée sur le panneau situé aux portes de Morgon pour indiquer le Col de la Baisse et la Fontaine de l'Ours. En effet, quelques randonneurs cherchent le lac et finissent par y accéder par l'alpage.

Enfin, une dernière remarque pourrait être faite concernant plus généralement l'interaction entre l'activité pastorale et les randonneurs sur le Morgon. Après cet été passé sur le terrain, il a été noté que les randonneurs ne comprenaient pas pourquoi l'interdiction des chiens concernait seulement certaines périodes (du 15 juin au 15 juillet et du 15 août au 15 septembre). Un panneau explicatif pour indiquer les raisons de l'interdiction des chiens sur l'alpage à des périodes données pourrait responsabiliser leurs propriétaires et limiter ainsi les randonneurs ignorant cette interdiction.

Suite aux retours des randonneurs et à l'observation de leur comportement cet été, la question d'une interdiction de la piste pastorale lors de la présence du troupeau se pose.